

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 31 MAI 2019

N° 2019-05-05

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 15</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 17 Exprimées par pouvoirs : 10 Total (mini 19) : 27</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégués présents(es)

1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Claude AURIAS

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

13 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Pierre-Yves BOCHATON à Dominique GUEYTTE, Mounir AARAB à Valery LIOTAUD, Jacqueline BOUYAC à Henriette MARTINEZ,

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Myriam HUGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Henriette MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Objet : Animation de programmes pédagogiques auprès des scolaires – Programme d’Actions et de Prévention des Inondations du bassin versant de l’Ouvèze provençales – Demande de subvention

Vu :

- ◆ La délibération du Conseil Syndical du 3 décembre 2015 n°2015-12-17 concernant la Gestion Intégrée des Risques Naturels – Candidature au programme du massif alpin ;
- ◆ La délibération du Bureau Syndical du 11 décembre 2018 n°2018-11-08 concernant l’Education au territoire et à l’environnement 2019-2020 ;

Le Président expose :

Le Parc a participé en 2015 à l’élaboration du Plan d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le Syndicat Mixte de l’Ouvèze Provençale. Le Parc a été retenu comme l’un des maîtres d’ouvrage de l’action 1.4 inscrite dans l’axe 1 du PAPI qui a pour but d’améliorer la connaissance et la conscience du risque à travers l’animation de programmes pédagogiques auprès des scolaires. L’objectif de cette action est de « favoriser la compréhension de la rivière et de sa gestion auprès des différentes cibles ».

Le Parc mène depuis plusieurs années une animation de sensibilisation à l’environnement auprès des publics scolaires du territoire, tous cycles confondus. Parallèlement à ces démarches, le Parc mène depuis 2017 une animation de Gestion Intégrée des Risques Naturels. Cette animation a pour objectif de sensibiliser la population aux risques naturels (inondation, chute de pierres...) qui l’entourent.

Le Président propose de mettre en place un cycle d’animations auprès des scolaires de la vallée de l’Ouvèze pour 3 années scolaires (2019-2020 – 2020/2021 et 2021/2022) suivant le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Prestations éducatives : éducation à l’environnement et sensibilisation aux risques naturels	12 000	Fonds de prévention des risques naturels majeurs FPRNM – Etat	7 500
Animation du dispositif – Frais salariaux chargé de mission éducation au territoire et à l’environnement	3 000	Autofinancement Pnr BP (Programme Education à l’environnement et au territoire)	7 500
Total	15 000	Total	15 000

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de mettre en place un cycle d’animation auprès des scolaires de la vallée de l’Ouvèze pour trois années scolaires et ce dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI du bassin versant de l’Ouvèze provençale
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS